

# Création ?

artistique / scientifique / alimentaire

Formation-action - Module 5

**Jeudi 30 novembre et vendredi 1er décembre 2017**

Le Vent se lève, 181 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris - Métro Ourcq (ligne 5)

Analyse de problématiques de création au regard des droits culturels  
Jeu des controverses sur les enjeux du respect des droits culturels dans la création  
accompagnés par Anne Aubry, Christelle Blouët et Jean-Pierre Chrétien-Goni  
Avec la participation de Mylène Bidault

**Parler en termes de « processus » de création, c'est concevoir que l'œuvre ne dépend pas d'un seul génie créateur, et que la valeur créée dépasse l'œuvre elle-même. Cette recherche-action nous met au défi de la description et de la représentation des démarches de création pour en saisir à la fois les ressorts et les dynamiques dans l'objectif de mieux identifier ce qui permet d'en faire un levier de développement de la citoyenneté.**

Le contexte national de la loi NOTRe et de la loi création architecture et patrimoine comme les fortes tensions sociétales actuellement déplorées ont relevé de manière significative le niveau d'intérêt pour une meilleure prise en compte des droits culturels de chacun et la nécessité de développer une approche basée sur les droits de l'homme en valorisant les réalités territoriales.

Les actions de soutien à la création ne peuvent ignorer les contextes territoriaux dans lesquels elles évoluent. Les analyses de processus de création développées dans cette recherche-action ont l'ambition de pointer les enjeux et problématiques de la prise en compte des droits des personnes et du développement de leur citoyenneté dans ces processus. Ils devront nous permettre de mettre à jour des critères d'évaluation des projets et accompagner l'émergence d'un référentiel structurant pour l'aide à la création.

L'année 2016 a permis l'analyse d'une dizaine de processus artistiques mais aussi scientifiques et alimentaires au regard des droits culturels. Des controverses ont émergé de ces analyses de cas et plusieurs d'entre elles ont fait l'objet d'un approfondissement en 2017. Cette 5e session permettra de déployer une nouvelle controverse et d'identifier comment les droits culturels sont mobilisés dans l'ensemble de ces argumentaires. Il s'agira aussi pour les participants d'identifier les sujets de leur contribution (texte, son, vidéo, images...) pour une publication 2018.

## La controverse

La pratique de la controverse est en quelque sorte une technique de combat... Intellectuel, bien évidemment. On peut aussi parler d'une mise en scène de la pensée critique. Elle peut être conçue concrètement comme un exercice de la pensée, destiné à explorer toutes les tensions contraires, voire contradictoires, qui constituent le fond d'un sujet dont on dit « qu'il fait débat ». Le plus important réside dans la manière d'explorer ces tensions: pas seulement par la réflexion individuelle mais par l'exercice de la parole et de l'échange effectif, entre des personnes concernées ou impliquées qui acceptent de « jouer » la controverse. Autrement dit mettre en scène une controverse, c'est s'y coller, à plusieurs, avec la tête et le corps, avec la raison et l'émotion, avec arguments et convictions intimes, c'est à dire dans une incarnation vivante des idées engagées. Pour faire court: entraînement collectif à penser les droits culturels. (Jean-Pierre Chrétien-Goni)

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Compléter le formulaire sur

<http://reseauculture21.fr/blog/2017/10/19/inscription-30-nov-et-1er-dec/>

ou autres demandes par mail : [christelleblouet@reseauculture21.fr](mailto:christelleblouet@reseauculture21.fr)

Participation libre pour les acteurs indépendants et associatifs, frais d'inscription au titre de la formation professionnelle pour les collectivités et institutions (individuel 200 euros, groupe nous consulter).

# Création ?

artistique / scientifique / alimentaire

Formation-action - Module 5

**Judi 30 novembre et vendredi 1er décembre 2017**

Le Vent se lève, 181 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris - Métro Ourcq (ligne 5)

Analyse de problématiques de création au regard des droits culturels  
Jeu des controverses sur les enjeux du respect des droits culturels dans la création  
accompagnés par Anne Aubry, Christelle Blouët et Jean-Pierre Chrétien-Goni,  
avec la participation de Mylène Bidault

## PROGRAMME

Judi 30 novembre 2017 de 9h30 à 18h

- 09h30 Accueil
- 09h45 **Ouverture, présentation du programme**  
Partage des questionnements sur les processus de création au regard des droits culturels
- 10h30 **Choix de la question de controverse du jour**  
**Rappel de la méthode de travail** : principes d'argumentation et observation du discours  
**Développement des arguments**
- 13h Déjeuner (partagé dans le quartier)
- 14h30 **Partage des controverses précédentes** :  
La création nécessite-t-elle un cadre de politique publique ?  
La création s'enrichit-elle du travail avec les habitants ?
- 15h **Identification des droits culturels mobilisés dans les controverses déployées**
- 18h Fin

Vendredi 1er décembre de 9h30 à 17h

- 09h30 Accueil
- 09h45 Ouverture
- 10h **Points de vigilance à l'exercice des droits culturels dans les politiques de soutien à la création**
- 13h Déjeuner (libre ou partagé dans le quartier)
- 14h30 **Contributions et ressources proposées**
- 16h **Conclusion et prochaine étapes**
- 17h Fin

**Avec****Anne Aubry**, Chargée de mission du Réseau culture 21

Titulaire d'une Maîtrise de philosophie à l'Université Lyon III et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires à l'UJM de Saint-Etienne, elle poursuit par une recherche-action sur les pratiques de l'interculturalité et l'institution d'un patrimoine au CCO de Villeurbanne. Impliquée depuis son lancement dans le programme Paideia, elle coordonne le groupe de travail de la région lyonnaise sur les droits culturels avec le CCO et Culture pour tous (2012-2014). Depuis janvier 2015, elle a rejoint Réseau culture 21 pour lequel elle développe le travail de recherche-action avec les collectivités et les acteurs associatifs en collaboration avec l'observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg.

**Mylene Bidault**

Mylène Bidault est Docteur en droit, Vice-Présidente de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (Suisse). Elle a participé à la rédaction et à la diffusion de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007), qui a largement alimenté les réflexions et débats internationaux sur cette question. En tant que fonctionnaire au Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, elle a assisté, de 2009 à 2016, le mandat de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels. Elle est l'auteur de l'ouvrage "La protection internationale des droits culturels", Bruylant, 2009.

**Christelle Blouët**, Coordinatrice du Réseau Culture 21

Diplômée d'un master de direction de projets culturels après un parcours professionnel de 15 ans de direction artistique, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 à la suite d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches visant à promouvoir une approche transversale de la culture dans les politiques publiques s'appuyant sur des processus participatifs. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg en Suisse.

**Jean-Pierre Chrétien-Goni**

Metteur en scène et Maître de Conférences des Universités. Il travaille essentiellement sur les thématiques de l'enfermement : prisons, hôpitaux psychiatriques, ghettos et tous les espaces de la déshérence sociale. Fermement convaincu de la nécessité pour la création d'investir tous ces « hors-champs » de l'art et de la culture, il cherche à inventer « avec » et pas seulement « pour » les publics. En 2007, il ouvre un tiers lieu d'art et de culture, « Le Vent se Lève ! » dans le 19<sup>e</sup> arrdt de Paris où tente de s'élaborer l'utopie de la création partagée et d'un art ouvert. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles sur l'anthropologie de l'art et de la culture, ainsi que sur des questions de philosophie politique (CNRS, Christian Bourgois, revue *Cassandra*, etc...). Il enseigne la médiation culturelle, les théories de l'action artistique, le théâtre, au Conservatoire National des Arts et Métiers; il conduit des recherches au sein du laboratoire DICEN sur les rapports entre les nouvelles pratiques numériques et les nouvelles formes d'actions culturelles et artistiques. Il est depuis cinq ans, vice président délégué, et chargé de la Culture et de l'Éducation à la Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement.

Cette recherche-action repose sur une méthodologie d'études de cas permettant de tirer des enseignements des problématiques posées dans chacun des contextes analysés. Des ateliers réguliers seront organisés pour développer et partager les analyses. Ces ateliers souhaitent aboutir à la mise en débat des résultats des travaux dans des séminaires nationaux largement ouverts.

**Contact: Réseau culture 21**, Christelle Blouët  
christelleblouet@reseauculture21.fr

Retrouver toutes les informations, les ressources, les actualités et les vidéos de Paideia en France sur le site de la démarche:  
[www.droitsculturel.org/paideia](http://www.droitsculturel.org/paideia)